

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
COMITE SYNDICAL du 08 juillet 2021**

DELIBERATION N°21/2021 - Budget principal

Objet : Décision modificative 4 – achat de mobilier et matériel informatique

L'an deux mille vingt-et-un, le huit juillet à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Haux.
Date de convocation du Comité syndical : 24 juin 2021

Secrétaire de séance : Nathalie ZEFEL

Présents à 18h :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
DALLA LONGA	Marie-France	×	BOUDON	Chantal	×
FAVORY	Jean		SHERIFFS	Colin	
MAULUN	Frédéric	×	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	×	LAPUYADE	Arlette	×
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AUBIN	Maryse	×	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel		BONNIER	Patrick	×
LHOMET	Sylvie	×	ZIMMERLICH	Julia	
GUERIN	Christine		CHAMPALOU	Karine	
DESTRUEL	Philippe		LABBÉ	Hélène	
CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBES					
QUENNEHEN	Vincent	×	LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	José		YANINI	Daniel	
MOREAU	Luc		SEVAL	Pierre	
FAVRE	Emmanuelle		KOUTCHOUK	Harrag	
BAGOLLE	Céline	×	AYAYI	Sylvie	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
MONGET	Alain	×	ROUGIER	Frédéric	×
HARRIS	Anne		SCHOMAECKER	Denise	
ZEFEL	Nathalie	×	CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline		CHAZALLET	Patrice	×
BARRABES	Xavier	×	DELPONT	André	×
CDC DU CREONNAIS					
ZABULON	Alain	×	MONNERIE	François	×
PAGÈS	Bernard	×	LAFON	Maryvonne	×
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette		BARTHET-BARATEIG	Romain	×
BOIZARD	Alain		JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 23 titulaires

Quorum : 12

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 21

Délégués excusés en cours de séance (avant la délibération 19/2021) :

Alain Zabulon, Maryse Aubin, Patrick Bonnier

Délégués représentés : 0 (pouvoir de à)

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir de à - heure)

Suppléant ayant pris part au vote :

pour la Cdc du Créonnais, les 3 suppléants

pour la Cdc Portes Entre-deux-Mers : Patrice Chazalet, Frédéric Rougier

pour la Cdc Rurales E2M : Chantal Boudon

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-200049682-20210708-21-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2021

Affichage : 27/07/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Suite à la location d'un nouveau local à Targon (salle Victor Hugo), il est nécessaire d'acheter de nouveaux bureaux et du matériel pour le raccordement au réseau :

Considérant les besoins suivants :

Section de d'investissement :

Diminution de crédits		Augmentation de crédits	
20 – 2051 Concessions et droits similaires	2 500,00	21 - 2183 Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00
		21 – 2188 Autres immobilisations corporelles	1 500,00
Total	2 500,00	Total	2 500,00

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical décident à l'unanimité,

- **de valider** cette décision modificative,
- **d'effectuer** les virements de crédits nécessaires.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication,
- le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré le 8 juillet 2021

Le Président,


Alain MONGET

